

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

**Séance d'ajournement de la séance extraordinaire du 12 avril 2021**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue à huis clos par visioconférence, le 13 avril 2021 à 19h00.

Sont présents par visioconférence :

Monsieur	Gilles Bastien	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Madame	Ariane Matteau	Conseillère
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Chacune des personnes présentes s'est identifiée individuellement. Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

**0-1 Ouverture de l'ajournement – Séance tenue à huis clos**

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 40.

**Séance d'ajournement du 13 avril 2021 – Séance à huis clos**

M.B. 2021-04-13-098

**Considérant** la résolution M.B. 2021-04-07-070 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2021;

**En conséquence**, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer par visioconférence ou par téléphone.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Retour des employés des travaux publics – Vêto du maire**

**Note au procès-verbal**

Le maire ayant déposé son veto sur la résolution M.B. 2021-04-07-073, cette résolution doit être soumise à nouveau au conseil en vertu de l'article 142 du Code municipal.

## **Retour des employés des travaux publics**

M.B. 2021-04-13-099

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de réintégrer la même équipe d'employés des travaux publics que l'année dernière et l'embauche de monsieur Jean-Pierre Paquette au poste de directeur des travaux publics et ce, pour la période de travail 2021.

**Adoptée à l'unanimité**

**Le vote est demandé sur cette résolution.**

Pour : 7 votes – Le maire et les 6 conseillers

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

M.B. 2021-04-13-100

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présence séance d'ajournement à 19h45.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Gilles Bastien  
Maire

---

Claudia Lacroix, B.A.A.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière